

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Cour d'appel judiciaire : les promus installés hier

ENA
Libreville/Gabon

LES magistrats promus à la Cour d'appel judiciaire de Libreville lors du Conseil supérieur de la magistrature du 10 septembre 2021, ont pris hier leurs fonctions. C'était à la faveur d'une audience solennelle d'installation tenue en présence de la ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargée des droits de l'Homme, Erlyne Antonella Ndembet Damas.

La présence du membre du gouvernement a été appréciée à sa juste valeur et perçue comme l'intérêt des plus hautes autorités de la République aux institutions judiciaires, et en l'espèce, à la Cour d'appel judiciaire de Libreville. Que ce soit le procureur général, Romaine Makouanza Vendakambano ou le premier

président de cette juridiction, Corinne Andjembé Ndjambou, toutes les deux ont souligné le caractère rehaussé de cet événement, et témoigné de tout le symbolisme de cette participation gouvernementale. Surtout, Corinne Andjembé, portée à la tête de cette juridiction, n'a pas manqué d'exprimer toute sa reconnaissance au président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour la confiance placée en elle en la nommant à cette haute fonction, incarnation d'"une tâche lourde et délicate". Aussi, a-t-elle promis, qu'elle se montrerait digne, en assumant cette charge avec dévouement et abnégation. Invitant par la même occasion l'ensemble de ses collaborateurs aux vertus convergent et concourant à un rayonnement de notre justice. Aux autres juridictions, elle a indiqué vouloir entretenir avec

elles des rapports de confiance en vue d'une collaboration efficace et harmonieuse. Ne perdant pas de vue l'impératif de redorer l'image de la justice, le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville devait mettre l'accent sur une organisation des services qui induira une innovation susceptible de renforcer la qualité du fonctionnement de ceux-ci.

Au nombre des promus, il y avait le nouveau président de la Cour criminelle spécialisée, Bertin Methomat, deux avocats généraux (Ogouamba Yolande



Photo: Antoine ESSONNE NDONG

Les promus et autres magistrats avec la ministre de la Justice posant pour la postérité.

Andrée épse Walker et Komba Bangot Hortense Ngossanga deux présidents de Chambre et une dizaine de conseillers.

Concours de la magistrature : la mise en garde du ministère de la Justice

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE concours de l'École nationale de la magistrature (ENM), organisé par le ministère de la Justice, qui devrait se tenir les 6 et 7 novembre prochains à Libreville, est souvent un moment d'intenses tractations et autres trafics de tout genre. Au point que l'on se demande si les choses vont se dérouler sans anicroches cette année.

Énormément convoité et jugé, à tort ou à raison, comme un concours qui nécessite d'avoir un piston pour réussir, plusieurs candidats n'hésitent pas à se jeter les deux pieds dans ce piège. Tant ils caressent inexorablement le rêve de faire partie de la crème des futurs magistrats et autres greffiers de la République. C'est le moment de relever que cette situation est entretenue par des

personnes plutôt mal intentionnées dont le but est de s'enrichir de manière illicite sur le dos des candidats désespérés. Il s'agit manifestement des faits d'escroquerie et d'arnaques pour lesquels les auteurs démasqués risquent, tôt ou tard, de rendre des comptes.

Aussi, le ministère de la Justice a-t-il tenu à mettre en garde tous les postulants à ce concours. À la faveur d'un communiqué dans lequel il prévient du caractère punissable de toutes manœuvres de monnayage de quelque origine que ce soit. Et le ministère de la Justice d'insister sur le fait que les offres payantes de formation, organisées souvent par des tiers pour la préparation à ce concours, némanent pas de lui. Une mise en garde qui, espérons-le, permettra de faire entendre raison à tous ceux qui sont présentement en train de s'activer dans les coulisses.

FORUM DES CAISSES DE DÉPÔT

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Le partenaire économique de long terme

Communiqué de presse

La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) organise la 6ème édition de la Conférence Internationale du Forum des Caisses de Dépôt

Libreville, le 20 octobre 2021 - Sous le Haut Patronage de son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat Ali BONGO ONDIMBA, la Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon organise le mercredi 27 octobre 2021, la 6ème édition du Forum des Caisses de Dépôt. Cette conférence se tiendra aussi bien en présentiel à Libreville, au Gabon, qu'à distance par vidéoconférence sur la plateforme Zoom et en streaming via YouTube.

Ce Forum a pour mission de mettre en valeur et de diffuser le modèle des Caisses de Dépôt en promouvant leur rôle dans la mobilisation de l'épargne, leur capacité à accompagner les politiques publiques et leur fonction de catalyseurs d'investissements de long terme, durables et productifs.

Placé sous le thème « **Promouvoir les investissements durables et l'économie verte, en s'appuyant sur l'expérience des Caisses de Dépôt et le besoin de projets responsables et innovants, catalyseurs de ressource** », cet événement international réunira des organismes financiers internationaux ainsi que les Caisses de Dépôts de France, d'Italie, du Maroc, du Sénégal, du Gabon, de Mauritanie, de Tunisie, du Niger, du Burkina-Faso, de Côte d'Ivoire et du Bénin.

Organisé sous la forme de tables rondes, le Forum s'articulera autour de quatre thèmes à savoir :

- ✓ Le modèle financier et de gouvernance des Caisses de Dépôt, une opportunité pour le développement économique à long terme de la zone CEMAC ?
- ✓ L'émergence des Caisses en Afrique de l'Ouest, une dynamique au service d'une relance durable et résiliente ?
- ✓ L'économie verte - les Caisses de Dépôts et le Fonds Vert Climat ;
- ✓ Le rôle de l'equity public pour la relance économique et l'investissement responsable.

Acteurs majeurs de la mobilisation de l'épargne, les Caisses de Dépôt sont des institutions financières publiques chargées de sécuriser, conserver et gérer une certaine épargne, confiée par la loi ou par mandat. Elles jouent un rôle de pivot dans l'accompagnement des politiques publiques au service du développement économique et social durable des pays d'appartenance.

Président du Forum des Caisses de Dépôt depuis septembre 2019, la CDC Gabon entend bien appuyer le développement du modèle des Caisses de Dépôt dans la zone CEMAC et en particulier, au Cameroun, en Guinée Equatoriale, au Tchad et en République du Congo.

Établissement Public
avec Conseil d'Administration
et Budget de 10 Milliards de FCFA

Siège social
Zone Escale Internationale Océanique, Rue Jean Kékou
BP 8033 Libreville - Gabon
Tel : +241 (0) 17 77 04 36

N° d'identification : 803850 - NF - 1908094